

Avis de constitution

SOCIETE « ECOSHINE COTE D'IVOIRE » en abrégé « ESCHINE CI »

Siège ABIDJAN KOUMASSI EN FACE DE LA CITE  
DOUANE LOT 305 ILOT 01 SECTION SV PARCELLE 355, Lot  
305, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 23/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOSHINE COTE D'IVOIRE » en  
abrégé « ESCHINE CI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
• ENTRETIEN, NETTOYAGE DES LOCAUX ET  
REPARATION

- ELECRCITE
- PEINTURE BATIMENT
- FOURNITURE DE BUREAU
- MATERIEL INFORMATIQUE
- RESTAURATION
- TRAITEMENT DE TEXTE
- GESTION IMMOBILIERE
- TRANSACTION MONETAIRE
- PLACEMENTS DE PERSONNELS
- VENTE DE VETEMENTS
- VENTE DE PRODUITS D'ENTRETIEN
- LAVERIE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI EN FACE DE LA CITE DOUANE LOT 305 ILOT 01 SECTION SV PARCELLE 355, Lot 305, Ilot 01

Dirigeant(s) Mme ALLE BROU MARIE FRANCE (GÉRANT),  
Mme TIA DISSEKA CHARLENE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00781 du 10/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09390/GTCA/RC/2026 du 10/02/2026

